

Les APPN : une chance et une nécessité pour l'EPS.

Sylvaine DELTOUR

IPR dans l'académie de Grenoble

Sylvaine Deltour, vous êtes IPR-IA dans l'académie de Grenoble depuis 10 ans, pouvez-vous nous faire un rapide bilan quantitatif de la pratique, en EPS et à l'UNSS, de ce qu'on appelle communément les « APPN » ?

Dans l'académie de Grenoble, nous observons incontestablement une montée en puissance de ces pratiques dans les cours d'EPS. Depuis 10 ans, nous sommes passés de 6% à 11% du temps d'enseignement obligatoire consacré aux « APPN » avec des variations importantes constatées dans les départements : 9% en Isère et près de 15% en Savoie par exemple.

S'agissant du sport scolaire, je ne suis pas en possession de chiffres exacts. Cependant, nous constatons un accroissement de ces activités. Le mouvement est général tant pour les sorties plein air dans les A.S. que pour les rencontres de spécialités (escalade, course d'orientation...) et pour les « challenges pleine nature ». Ce sont surtout ces types de rencontres qui se sont généralisées en marge d'ailleurs de toute structuration concertée des instances de l'UNSS... En effet, pour ces épreuves mixtes ou hydrides, type raids-nature, ou épreuves cumulées dans un classement sur plusieurs rencontres, les commissions mixtes régionales ou nationales n'ont pas été mises en place. Les professeurs ont conçus, entre eux, les formats de rencontres qui leur semblaient intéressants. Ces organisations sont également largement soutenues par les conseils généraux des départements, souvent investis sur les problématiques de loisirs et de pleine nature. Les « challenges nature scolaires » ont des spécificités propres, adaptées au public scolaire où les préoccupations relatives aux pré requis des jeunes, à leur sécurité et à la responsabilité des enseignants y sont très fortes. Ils ne sont pas en identité avec les grands raids nature qui sont des épreuves « enchaînées » sur un parcours faisant appel à différentes techniques ou moyens de déplacement.

Les pratiques scolaires sont-elles en rupture ou en continuité avec les pratiques fédérales ?

Pour moi, la question, ne se pose pas en termes de rupture ou de continuité... En effet, il faudrait déjà savoir de quelles pratiques fédérales d'APPN on parle. Vous connaissez leur diversité au plan des types et formes de pratiques sociales... Il est difficile d'assimiler un slalom olympique en ski ou canoë à une randonnée en totale autonomie.... L'évolution des pratiques scolaires s'inscrit dans le mouvement général de la pleine nature : plus grande polyvalences et peu de codification pour les pratiquants de type « loisirs » et plus grande spécialisation pour les pratiquants de compétition.... Sachant que la même personne peut, à des moments différents de sa saison sportive ou de sa vie, vivre ces différentes formes de pratiques.

On peut d'ailleurs se poser la question, les pratiques scolaires interrogent elles assez les transformations, bien-sûr contradictoires, qui s'opèrent dans le champ social des APPN ?

Les temps scolaires, plus ou moins contraints, de la leçon d'EPS sur un créneau de 2h à la randonnée sur la journée ou à la sortie au sein de l'A.S devraient permettre aux élèves de vivre différemment ces formes de pratiques. En EPS, lors de cours « classiques », l'enseignant est confronté à un grand nombre d'élèves de niveaux hétérogènes, ce sont alors les aspects techniques et sécuritaires des apprentissages qui prévalent. Ce temps est alors incompatible avec des formes de pratiques plus engagées dans la pleine nature où la formation à l'autonomie même partielle des élèves est très difficile... Cependant, des professeurs trouvent des formes de pratiques scolaires innovantes, dans le temps scolaire obligatoire, sur des créneaux horaires globalisés, où ils font vivre aux élèves le sens de la pleine nature. Ces innovations s'expriment ainsi au travers d'approches pédagogiques pluri ou inter disciplinaires comme les « thèmes de convergences », sur des thèmes autour de l'environnement et du développement durable autour de la montagne, la rivière... Dans ces temps moins contraints comme les stages, l'AS, la discipline EPS peut apporter sa contribution spécifique et pratique à la compétence de se déplacer sûrement et précisément ainsi qu'à connaissance des milieux, à leurs enjeux environnementaux, écologiques et humains.

L'EPS s'y retrouve t'elle toujours dans ces initiatives, n'y perd t'elle pas parfois son « identité », son âme ?

C'est un risque... Seule la vigilance des enseignants compétents, peut éviter cette dérive possible. Ceux-ci doivent veiller à la présence et la pertinence de leurs contenus, de leurs objectifs spécifiques pour qu'il y ait bien apprentissages en EPS.

On perçoit le risque dans certaines pratiques de randonnées ou de sorties aux objectifs d'intégration ou de socialisation des élèves où les professeurs d'EPS oublient pratiquement les contenus liés au déplacement long et à l'orientation dans un milieu réellement naturel.

Diriez-vous que les « APPN sont une chance pour l'EPS et le sport scolaire ?

Bien sur ! J'avais écrit un article, il y a quelques années, sur ce thème. Ma conviction n'a pas changé. Chance et nécessité dirais-je.... L'EPS devrait permettre à tous les élèves ruraux et urbains de se confronter à la vraie « pleine nature ». C'est pourquoi nos enseignements, nos choix, doivent de ce point de vue, être réfléchis et parfois remis en question. Que penser de la place dominante qu'occupe l'escalade sur SAE et de l'avancée de « l'artificiel » dans le domaine des APPN ? La question du choix du parcours, du trajet devient de plus en plus hypothétique. Où en est-on du point de vue l'observation, de l'analyse et de la connaissance des milieux, de ses changements, de ses incertitudes, de la beauté des paysages, du plaisir de la solitude... Bref de la culture des « APPN » dans sa tension entre risque/sécurité et glisse/plaisir. Pour moi, la formule stage ou journée consacrée à l'enseignement de la pleine nature est la seule solution pour faire vivre cette « chance » aux élèves et leur apprendre à aimer se mouvoir dans un milieu naturel à connaître et à respecter.

L'urbanisation est pourtant un phénomène irréversible, comment dépasser ces contradictions ?

L'urbanisation des APPN a conduit à la construction d'équipements « artificiels » : structure artificielle d'escalade (SAE), parcours permanents d'orientation dans les parcs urbains, stades d'eau vive qui ont facilité une certaine massification ... Ces types de pratique peuvent se concevoir dans une première approche de découverte de l'activité, centrée sur les premiers aspects de structuration de l'espace et les premières coordinations motrices à construire. Pour aller plus loin dans les apprentissages, le vrai problème, est celui de l'encadrement. Un enseignant, même dans une salle fermée, sur un mur d'escalade, peut-il travailler en sécurité avec 35 élèves ? On sait que le non respect des règles d'encordement est source de nombreux accidents graves... on constate également la difficulté pour le professeur de contrôler tous les encordements de ses élèves... Il faut, pour moi, accepter que l'enseignement des APPN, comme celui de la natation, fasse appel à un encadrement renforcé, surtout pour se déplacer ou travailler dans le milieu naturel ! Le recours aux parents, aux bénévoles est fréquent et permet à de nombreux collègues notamment, de palier ces problèmes d'encadrement. On ne règle pas pour autant la question des contenus d'enseignement. L'alternative est dans un co encadrement avec des moyens Education Nationale ou la mise en place de véritables partenariats avec structures et encadrements professionnels

Voyez-vous d'autres obstacles ?

Les obstacles sont liés à la formation surtout initiale mais aussi continue des professeurs, à leur connaissance intime des différents milieux.

Les autres obstacles sont liés aux moyens de déplacement et aux financements malgré des aides parfois conséquentes des collectivités territoriales. Je peux aussi déceler la difficulté des équipes à monter des projets interdisciplinaires dans le cadre pluridisciplinaire et/ou en partenariat. Le montage de ces projets est rendu difficile dans la recherche des co financements, de la détermination des objectifs et des contenus, de l'acceptation de la responsabilité que le professeur garde toujours de sa classe...

Pour conclure, peut-on encore parler de groupe APPN et de sa cohérence ?

Oui à condition que l'on n'abandonne pas les valeurs relatives à la pleine nature. Notre projet académique s'oriente, de ce point de vue, vers des pratiques simples, peu coûteuses sur tous les plans, types course d'orientation en milieu naturel, randonnées en raquettes, en VTT, ski de fond. Ces activités, bien pensées, restent exigeantes, peuvent être de véritables propédeutiques et formation permettant à chaque élève de découvrir différents modes d'appropriation des milieux naturels.